## RESOLUTION SUR LES ETATS DE LA LIGNE DE FRONT ET LES AUTRES ETATS VOISINS

And the part of the

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuhi en sa Cinquante et unième Session Ordinaire du 19 au 24 février 1990, a : à Addis-Abéba, Ethiopie,

Ayant examiné les rapports du Secrétaire Général et du Comité de Coordination pour la Libération de l'Afrique.

Gravement préoccupé par la situation toujours explosive en Afrique de australe, provoquée par le système abject d'apartheid,

<u>Pleinement conscient</u> des sacrifices énormes que continuent à consentir les Etats de la Ligne de Front dans la lutte pour la libération totale de l'Afrique,

- 1. FELICITE les Etats de la Ligne de Front pour les sacrifices consentis et le soutien qu'ils apportent à l'ANC, au PAC et à la SWAPO dans leur lutte pour le parachèvement de la libération totale de l'Afrique;
- 2. CONDAMNE les actes d'agression, d'intimidation et de déstabilisation perpétrés par l'Afrique du Sud raciste contre les Etats de la Ligne de Front et les autres pays voisins ;
- 3. EXIGE que l'Afrique du Sud mette immédiatement fin au soutien qu'elle apporte aux marionnettes en Angola et au Mozambique et LANCE UN APPEL à la Communauté internationale pour qu'elle appuie les efforts en faveur du processus de réconcilaition dans les deux pays;

- 4. FELICITE les Présidents EDUARDO DOS SANTOS et JCAQUIM CHISSANO pour les initiatives de leurs gouvernements respectifs relatives à la normalisation de la situation en Angola et au Mozambique:
- 5. REITERE l'appel lancé à la Communauté internationale pour qu'elle accroisse l'assistance financière et matérielle aux Etats de la Ligne de Front et aux autres pays voisins afin de leur permettre de faire face aux actes d'agression, d'intimidation, de chantage et de déstabilisation.